

# moniteur·trice·s 2021

Pro Natura Jeunesse



## Week-end pour l'avenir - Conseil des Jeunes

19-20 juin 2021

La co-présidence du Conseil des Jeunes t'invite à un week-end de partage, de discussion et d'émulsion d'idées. Durant deux jours, nous prendrons le temps d'aborder l'égalité et la diversité dans les groupes J+N, le programme pour les jeunes dès 12 ans et l'avenir des groupes J+N. Ton engagement bénévole, les défis et les joies rencontrés dans ton groupe J+N ainsi que les mesures de protection ne seront évidemment pas négligés.

Nous nous réjouissons de passer un week-end passionnant avec toi !

### Informations importantes

<b>Dates</b>	Du samedi 19 juin 2021, 10h00 au dimanche 20 juin 2021, 13h00.
<b>Lieu</b>	Dedans ou dehors, dans la région/ville de Berne. Le lieu exact de la rencontre sera publié prochainement.
<b>Coûts</b>	Gratuit pour les moniteur·trice·s ou délégué·e·s du CdJ. Frais de transport non inclus dans le prix.
<b>Langues</b>	Français et allemand.
<b>Nuitée</b>	Il est possible de passer la nuit à Berne. Prends un sac de couchage et tes affaires de toilettes.
<b>Informations</b>	Les informations détaillées sont envoyées au plus tard 2 semaines avant la rencontre.
<b>Assurances</b>	L'assurance est à la charge du·de la participant·e.
<b>Covid-19</b>	En raison des mesures actuelles, le nombre de participant·e·s est limité, seulement une personne par groupe J+N peut participer à cet événement. Selon l'évolution de la situation, nous nous réservons le droit d'annuler le week-end sans remplacement.
<b>Equipe</b>	Raphael Burkhard, Silja Jermann.
<b>Questions</b>	Contacte Céline Graf, cheffe de projet Jeunesse, <a href="mailto:celine.graf@pronatura.ch">celine.graf@pronatura.ch</a> , 061 317 92 44.
<b>Inscription</b>	Inscris-toi en ligne sur <a href="https://hitobito.pronatura.ch/fr/groups/1/events/1439">https://hitobito.pronatura.ch/fr/groups/1/events/1439</a> . Envoie ensuite ta confirmation signée jusqu'au <b>06.06.2021</b> à <a href="mailto:celine.graf@pronatura.ch">celine.graf@pronatura.ch</a> .
<b>Désinscription</b>	Sans motifs contraignants (maladie, accident, décès), tu t'acquitteras de Fr. 20.- si ta place peut être réattribuée (pour les désagréments engendrés) et de 30.- si ta place reste vacante.